

### Lors de l'accueil de la demande

- Compléter le formulaire (doc F2) disponible sur le site et envoyer au service du catéchuménat
- Joindre l'attestation de baptême ou préciser qui doit en assurer la recherche (l'accompagnateur ou le service diocésain).
- Communiquer au(x) confirmand(s) les dates des journées diocésaines (voir agenda diocésain) et la date de la célébration diocésaine.
- Évoquer dès le début du cheminement la nécessité de choisir un parrain ou une marraine chrétien(ne) et son rôle. Aider l'adolescent et ses parents à discerner !

A tout moment de l'année

### Janvier/février, avant la célébration de la confirmation

- Faire remplir et signer le RGPD par le candidat.
- Faire compléter et signer le formulaire "autorisation parentale" par les deux parents (doc A2).
- Transmettre ces documents au service du catéchuménat ainsi que les noms et prénoms des parrains/marraines dans les conditions.
- Communiquer au(x) confirmand(s) l'invitation à la rencontre, sur place, la veille de la célébration.
- Organiser dans l'UP une rencontre avec les parrains/marraines.

### Mars/avril

- Journée diocésaine des confirmands adolescents à Tournai - rencontre avec l'Évêque
- Messe chrismale - célébration diocésaine

### Pâques

### Avril/mai

- Célébration diocésaine du sacrement de confirmation (voir agenda diocésain)
- La veille de 9h00 à 12h00 ou de 19h30 à 21h00 : temps de récollection et de préparation concrète

#### Documents à renvoyer au Service du catéchuménat :

place de l'Evêché, 1 7500 Tournai  
catechumenat@evechetournai.be

[https://diocese-tournai.be/devenir-chretien\\_0/catechumenat/](https://diocese-tournai.be/devenir-chretien_0/catechumenat/)

Lien vers le document :  
<https://bit.ly/4gh32LD>

